

Programme de l'enseignement moral et civique (EMC)

Finalités de l'EMC (3)

-Une morale civique garantissant le respect d'autrui et définissant les droits et devoirs de chacun. Respecter autrui c'est respecter sa liberté, égal à soi en dignité, relations de fraternité. Respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce qui permet la laïcité.

-Acquérir et partager les valeurs de la République. Dans une démarche de coéducation, transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays (Liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité et refus de toutes les formes de discriminations).

-Construire une culture civique autour de l'autonomie du citoyen, l'importance de la loi et du droit, et l'éthique de la discussion. L'élève pourra ainsi d'acquérir la capacité à juger par lui-même, le sentiment d'appartenance à la société, participer activement à l'amélioration de la vie commune et préparer son engagement en tant que citoyen.

4 piliers : Culture de la sensibilité (son propre ressentie et celui d'autrui) – culture de la règle et du droit – culture du jugement (compréhension des enjeux / développer l'esprit critique / s'informer de manière éclairée) – culture de l'engagement (favorise l'action collective / prise de responsabilités / initiative)

Modalités pratiques et méthodes de l'EMC

-Traces écrites et évaluation.

-Analyse de situations concrètes par la discussion réglée et un débat argumenté plaçant les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

Cycle 2

Respecter autrui

-Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire

-Apprendre à porter secours (APS)

-Le soin du corps

-Construction du point de vue et capacité à reconnaître celui de l'autre dans le cadre de chaque discussion réglée

Acquérir et partager les valeurs de la République

-Connaitre les valeurs, principes et symboles de la République (drapeau, hymne, monument, fête nationale). Initiation aux différences entre croire et savoir.

-Accéder à une 1^{ère} connaissance des cadres d'une société démocratique, fondée sur les droits de l'Homme, du citoyen et de l'enfant (Convention internationale des droits de l'enfant – DDHC 1789 – égalité fille-garçon)

-Connaitre le règlement intérieur de l'école et les sanctions prévues. Sanctions graduées et éducatives (accompagnement, réparation...). Comprendre que la règle peut autoriser.

-Connaitre les droits et devoirs de la charte du numérique

-Initiation au Code de la route (Aper)

Construire une culture civique

-Participer et prendre sa place dans un groupe

-Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt général (initiation au développement durable)

-Ecouter autrui et produire un point de vue argumenté (prendre la parole – écouter autrui – accepter le point de vue des autres – formuler un point de vue – développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique)

-Coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif (rôle et fonctionnement du conseil d'élèves)

-Argumenter autour des notions de préjugé et de stéréotype

Cycle 3

Respecter autrui

-Partager et réguler des émotions

-Utiliser le numérique de manière responsable, prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux. Nuancer son point de vue.

-Engagement moral : promesse, loyauté

-Respect du corps

Acquérir et partager les valeurs de la République

-Connaitre les valeurs, principes et symboles de l'Union européenne et des sociétés démocratiques, afin d'accéder à une connaissance des cadres d'une société démocratique (DDHC 1789 – Déclaration

universelle des droits de l'homme – Convention européenne des droits de l'homme – Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes).

-Citoyenneté nationale et européenne

-Convention internationale des droits de l'enfant, Apef, Code civil, Code pénal

-Charte de la laïcité à l'école

Construire une culture civique

-L'objectif est de réaliser un projet collectif – accent sur la coopération, confiance, entraide, solidarité...

-Journées éducatives

-Education aux médias et à l'information (Emi)

-Distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue.

-Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.

Cycle 4

Respecter autrui

-

Acquérir et partager les valeurs de la République

-

Construire une culture civique

-Les engagements européens et internationaux de la France relatifs à la Défense et la sécurité.

-Engagement solidaire de la France – les coopérations internationales.